UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS
TOURS

Instituts thématiques Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

2012 - 057 JCH/RD

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS,

vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 18 octobre 2007
portant nomination du président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu la décision n° 2009-334 du 19 octobre 2009
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°3
dans sa séance du 18 au 20 mai 2011 ;

vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm
dans sa séance du 30 juin au 1er juillet 2011 ;

vu la décision n°2008-062
créant l'unité mixte de recherche U 930 et nommant Monsieur Denis GUILLOTEAU directeur ;

D E C I D E N T

Article 1er : L'unité mixte de recherche U 930 intitulée « Imagerie et Cerveau » est prolongée de quatre ans à compter du 1er janvier 2012.

Article 2 : Monsieur Denis GUILLOTEAU est reconduit dans ses fonctions de directeur de cette unité du 1er janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2015.

Fait à Paris, le 1er janvier 2012

Le Président de l'Université
François Rabelais

Pr Loïc VAILLANT

Le Président-directeur général
de l'Inserm

Pr André SYROTA